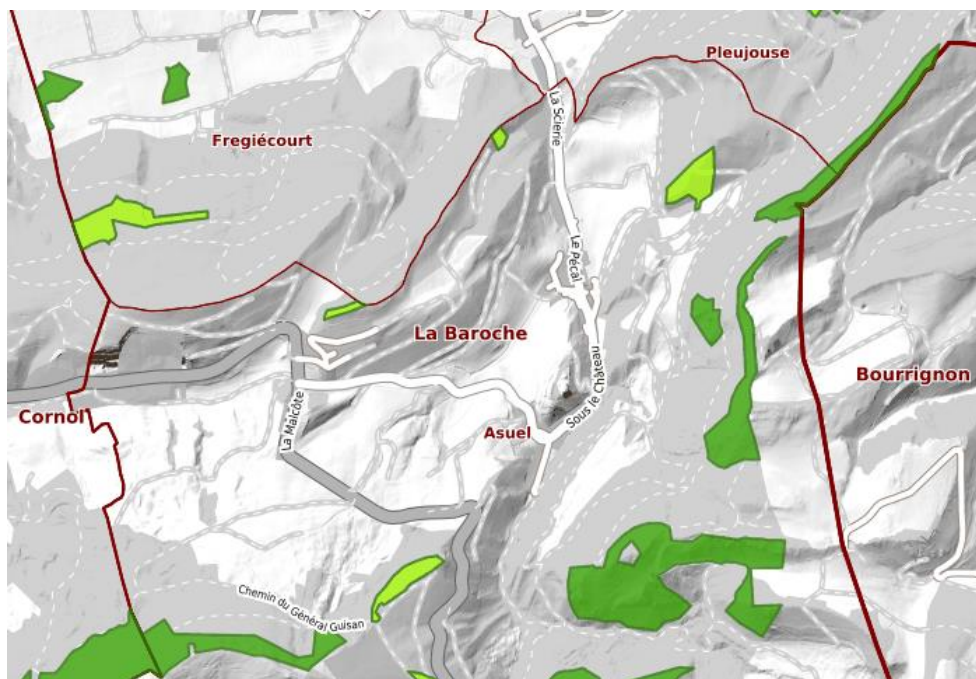


Réserves forestières et îlots de vieux bois*Identification de la donnée*

Identifiant	ENV_3_12
Date de l'extrait	Extrait du 03.10.2022
Identifiant Fédéral	160

Description du contenu des données

Les réserves forestières et îlots de vieux bois sont des instruments importants pour favoriser la diversité écologique et biologique en forêt. La description des réserves forestières sises sur le canton du Jura entre dans le cadre du projet de l'OFEV "Statistique des réserves forestières suisses". Par ce projet la confédération et les cantons veulent informer de manière active et complète des avancées de leur politique en matière de réserves forestières. Cette couche comporte l'ensemble des données originales telles qu'elles sont livrées à la Confédération ainsi que la documentation correspondante. En plus du périmètre de la réserve et des objets partiels, il existe une couche des stations forestières.

Représentation de la donnée

Etendue géographique	Tout le canton
Lien sur le géoportail	https://geo.jura.ch/s/ENV_3_12

Contact

Gestionnaire de la donnée	Office de l'environnement Chemin du Bel'Oiseau 12, 2882 St-Ursanne
Personne de contact RCJU	Buchwalder Noël, Tél. 032 420 48 00 noel.buchwalder@jura.ch

Indice qualité

Type de données	polygone
Année d'acquisition	2011
Fréquence des mises à jour	Annuelle
Echelle d'utilisation	1: 5000
Précision en plan (m)	10
Précision en alt. (m)	-
Méthode d'acquisition	Digitalisation sur 5000 parcellaire
Méthode d'acquisition secondaire	0
Généalogie de la donnée	Données récoltées sur la bases des contrats signés entre les différents propriétaires fonciers (communes mixtes, bourgeoisies, divers privés et sociétés) et la République et canton du Jura.

Diffusion

Niveau de légalisation	Légalisée
Niveau de diffusion selon l'OGéo	A
Système de référence	GCS_CH1903+

Références légales fédérales

Base légale	Désignation
RS 921.0 art. 20 al. 4	Loi sur les forêts
RS 921.01 art. 41	Ordonnance sur les forêts (Ofo)

Références légales cantonales

Base légale	Désignation
RSJU 921.11	Loi sur les forêts
RSJU 921.111 art. 17 let. j	Décret sur les forêts
RSJU 921.111.1	Ordonnance sur les forêts

Téléchargement des données

Les conditions générales d'utilisation fournies par le SIT-Jura sont les suivantes :
https://geo.jura.ch/geodonnees/Conditions_utilisation_geodonnees.pdf.

En cliquant sur le lien de téléchargement ci-après, vous vous engagez à les respecter :

<https://www.geodienst.ch/services/waldreservate>

Informations sur les métadonnées

Hyperlien sur les métadonnées dans geocat	https://www.geocat.ch/geonetwork/srv/fre/catalog.search?node=srv - /metadata/E2773E14-DD1C-45F3-ABB6-7782064F835F
Date de création	13.04.2011
Date de mise à jour	20.09.2021
Télégeodata	Catalogue de données
Lien sur la fiche des métadonnées	https://geo.jura.ch/geodonnees/fiches/Fiche_ENV_3_12_Reserves_forestieres_et_ils_de_vieux_bois.pdf

Description des attributs : Réserves forestières et îlots de vieux bois